

## Début de saison

Les entretiens annuels doivent être réalisés entre le 15 avril et le 30 septembre 2015 (surtout pour la prise en compte des demandes de formation). Mais les parts variables (PPV) doivent d'abord avoir été attribuées aux cadres qui en bénéficient pour que les entretiens puissent démarrer.

Ce mois-ci, une **page spéciale formation** au recto de ce bulletin.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif, les comptes rendus du CE, syndicaux et de la direction, ainsi que les annexes, sont à votre disposition dans le local syndical et par mail.

## Steadycam

La filière travaille à ce que les OPV qui le souhaitent puissent se former. A Strasbourg, elle sollicite déjà les cadres volontaires. Mais les élus du CE attirent l'attention des salariés sur les risques de dérives en terme de qualification, planification et rémunération : Pour la direction, steadycamer n'est pas un métier, mais une expertise. Le terme utilisé par nos managers pour désigner les utilisateurs de l'outil est cadreur « estampillé steadycam »

## Tour de France 2015

Cette année, il sera entièrement couvert par les cars de Lille et Strasbourg. Du 4 au 26 juillet les salariés qui travaillent sur l'événement ont acceptés des amplitudes horaires de 60 heures hebdo pendant trois semaines et sans possibilité de prise de congés sur cette période. Certains transferts se feront même sur une journée de repos hebdomadaire. Les compensations salariales font paraître vite oublier les contraintes et la fatigue.



## Le rapport Vacquin

Le sociologue Henri Vacquin viendra finalement présenter son rapport au CE du pôle le 29 mai. Sa restitution était prévue en avril, elle avait été reportée au 22 mai, cette fois, c'est le CE qui est reporté pour l'accueillir.

## En bref...

L'activité de la filière du pôle est essentiellement concentrée sur les tournages de PCPL qui utilisent deux caméras et une Steadycam.

## Question de vocabulaire

Les **voitures de fonction** sont nominatives et utilisables toute l'année par les bénéficiaires, il s'agit d'un avantage en nature prévu sur le contrat et figurant sur la fiche de salaire.

Les **voitures de service**, elles, sont dédiées à un service et ne peuvent pas être utilisées par un salarié en congés.

## Thalassa / un livre un jour, même triste sort ?

Après avoir externalisée la fabrication de l'émission « un livre un jour », FTV confie au privé la conception artistique du nouvel habillage de « Thalassa. » dont la vidéographie de Nancy avait la charge. La direction affirme que c'est une demande exceptionnelle et bien spécifique du client... *Un discours qui ne saurait rassurer les élus. Ils soulignent la similitude avec celui entendu au début pour « un livre un jour » dont l'externalisation est finalement totale, même si l'idée d'un retour à FTV est envisagé... mais à Paris !.*

**Contradiction** : Dans le même temps, la direction du siège, lors du dernier comité central d'entreprise (CCE) a pourtant réaffirmé l'engagement de FTV au « Pacte de priorité » sur le recours aux moyens internes pour assurer le plein emploi. *La perte progressive des outils de la filière du pôle et l'opacité de la direction deviennent suspectes aux élus, qui ont fait part de leurs doutes.*

Le prochain CE se déroulera à Strasbourg le 29 mai

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et à nous transmettre vos questions.

Claire Portalès et Natalie Forite  
Vos élues CE Franche-Comté

## Mon kiosque

Pour nous aider à l'utiliser, nous pouvons tous bénéficier d'une formation individuelle de 45' environ, et c'est à l'IRH de la dispenser.

Cela a été rappelé lors de la commission formation du pôle et lors de la séance de CE. A Besançon, c'est donc à Catherine Garcia que nous devons nous adresser.

## En Bref...

**La majorité des formations** concernent l'adaptation aux postes de travail, très peu le développement des compétences.

**Un nouvel entretien** professionnel aura lieu tous les deux ans. Il sera dédié au développement des compétences et ne se substitue pas à l'entretien annuel. Il devrait voir le jour en mars 2016. L'employeur écoperait d'une amende de 3000€ par salarié non convié.

**865 salariés** ont bénéficié de formation en 2014, contre 548 en 2013.

**Primo écoutants**, il existe une formation pour aider à l'écoute et à l'alerte, elle a été expérimentée à Reims.

La formation «**protection en reportage**» est très plébiscitée ; celle sur « la prévention des risques routiers » très appréciée.

## Les demandes de formation

Le 30 SEPTEMBRE 2015 est la date butoir pour que vos demandes de formation puissent être prises en compte pour 2016. Il faut donc impérativement que votre entretien individuel se soit déroulé avant cette date, ou que vous ayez vous-même formulé vos demandes directement via Mon Kiosque. *Les élus du CE insistent et incitent les salariés à formuler eux-mêmes leur demande sur Kiosque.*

## CEP, VAP, GPEC... C'est nouveau, et utile

### Validation des acquis professionnels

Une version très allégée de la validation des acquis de l'expérience (VAE) existe désormais. Elle s'appelle validation des acquis professionnels (VAP 85). Au lieu de rendre un mémoire et de le présenter devant un jury de professionnels, il suffit de remplir un dossier de quatre pages et de passer, dans les trois semaines, devant deux jurys composés de professionnels et de professeurs pour obtenir (ou pas) le diplôme présenté.

Ce dispositif fait partie du conseil en évolution professionnelle (CEP) mis en place par l'Etat en juillet. Il permet « d'élaborer ou de formaliser un projet d'évolution professionnelle », y compris une reconversion...

### Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Le dispositif permettra d'élaborer des parcours professionnels par famille d'emploi pour l'ensemble des collaborateurs de France Télévisions. Il devrait permettre aux salariés d'avoir une vision « potentielle » de l'évolution de leur carrière.

D'une part, le référencement des métiers permettra de (re)définir les fiches métier, d'autre part, la GPEC devrait faciliter les actions en matière de mobilité, de recrutement, de formation.

*L'obtention de diplômes, la redéfinition des postes et leur dénomination conforme au référentiel national, devraient permettre à ceux qui le désirent, ou qui y seront obligés en cas de plan social, de faire valoir leur expérience également à l'extérieur de l'entreprise.*

**SPECIALE  
FORMATION**

## Sophie Joumier et les managers

Les élus du CE ont estimé que la responsable formation et compétences du pôle a obtenu de bons résultats pour 2014 (*lire le CR emploi formation*).

Sur le terrain, cependant, il reste un gros travail à fournir par les managers, notamment pour que les entretiens individuels aient lieu avant la fin septembre et pour les sensibiliser à la GPEC ...

## A vous de jouer !

L'accès au niveau 2 de la formation **droit de l'image**, ne sera accessible qu'aux salariés qui termineront le niveau 1 sur e-learning.

**Ne vous laissez pas surprendre !**

## Prévention des risques... routiers

Théoriquement accessible à tous, cette formation fait l'objet de politiques d'attribution très différentes, voire discriminatoires, entre les antennes du pôle. A Reims, le chef de centre a décidé d'en faire bénéficier systématiquement tous les salariés. Ailleurs elle est refusée à certains sous prétexte par exemple que leur profession n'est pas concernée.

Or, elle permet de donner des clés pour éviter les accidents, ce qui devraient rassurer les salariés qui se rendent en voiture au travail, notamment ceux qui habitent loin.